

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 62 (1921), p. 177-179

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1921\\_\\_62\\_\\_177\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1921__62__177_0)

© Société de statistique de Paris, 1921, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques

<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

---

N° 6. — JUIN 1921

---

---

### I

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MAI 1921

---

### SOMMAIRE

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. FRANÇOIS SIMIAND, PRÉSIDENT.**

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 16 MARS ET 20 AVRIL 1921.**

**NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.**

**COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES.**

**COMMUNICATION DE M. PIERRE BOUTROUX, « LES TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE NOS EFFECTIFS PENDANT LA GUERRE ».**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. FRANÇOIS SIMIAND, PRÉSIDENT**

La séance est ouverte à 21 heures sous la présidence de M. François SIMIAND, président.

**ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES DES 16 MARS ET 20 AVRIL 1921**

M. le Président met aux voix l'adoption des procès-verbaux des séances des 16 mars et 20 avril insérés dans les journaux d'avril et de mai. Ces procès-verbaux sont adoptés sans observations.

**NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES**

M. le Président fait savoir que les candidatures présentées dans la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence, MM. Maurice HALBWACHS, Lucien DUVIOL, Alexandre GUESNON, Joseph HANOUNE, Albert HURÉ, Achille JARD, Joseph LEBLANC, Charles OUDIN, Honoré SÉNÉCHAL, Jean-Baptiste TRUCHET, Georges LEMOINE, Fernand LEDOUX et Jean BOURNISIEN, sont nommés membres titulaires.

M. le Président annonce ensuite qu'il a reçu les demandes d'admission suivantes au titre de membres titulaires :

M. Germain MARTIN, professeur à la Faculté de Droit de Paris, correspondant de l'Institut, 1, rue du Bac (VII<sup>e</sup>), présenté par MM. RIST et SIMIAND ;

M. John KOREN, président de « The Industrial Information Service » Barristers Hall à Boston, Massachusetts (États-Unis d'Amérique), présenté par MM. Fernand FAURE et BARRIOL;

M. Bertrand NOGARO, professeur à la Faculté de Droit de Caen, chef du Service de la main-d'œuvre étrangère, 7, rue Edmond-Guillout (XVe), présenté par MM. HUBER, MARCH et SIMIAND.

Conformément à l'usage, il sera statué sur ces candidatures à la prochaine séance.

#### COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ET PRÉSENTATION D'OUVRAGES

M. le Secrétaire général annonce qu'il a reçu pour la Société un certain nombre d'ouvrages dont la liste sera insérée à la fin du Journal.

Il fait une mention spéciale du livre de MM. Hubert et Georges BOURGIN sur l'Industrie sidérurgique, ouvrage ayant fait l'objet de la très intéressante communication de la dernière séance.

#### COMMUNICATION DE M. PIERRE BOUTROUX : « LES TRAVAUX STATISTIQUES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE NOS EFFECTIFS PENDANT LA GUERRE »

M. le Président donne la parole à M. Pierre BOUTROUX pour le développement de sa communication, laquelle est insérée *in extenso* à la suite du présent procès-verbal.

M. le Président, après avoir remercié M. BOUTROUX de la communication du plus haut intérêt qu'il a présentée, donne la parole à M. le commandant LEMOINE, de l'État-major de l'armée, qui a bien voulu nous apporter le concours de son expérience sur la question traitée.

M. le commandant LEMOINE indique que les statistiques militaires ne peuvent atteindre le degré d'exactitude des statistiques civiles en raison d'un facteur « mouvement » qui intervient constamment : dans la statistique civile les fiches peuvent être centralisées, alors que dans l'état actuel de nos statistiques militaires, 7.000 à 8.000 fiches individuelles sont toujours en mouvement.

Pendant la guerre, l'ordre de grandeur de ces déplacements pouvait atteindre 500.000 et les erreurs sur 8.400.000 têtes ont pu atteindre 100.000.

M. BOUTROUX, dit M. LEMOINE, a montré les difficultés rencontrées dans l'établissement des statistiques et par exemple il sera presque impossible d'obtenir avec des limites d'erreurs convenables les pertes dans chaque combat; en ce qui concerne les disparus, les statistiques sont incomplètes, et il restera probablement 250.000 disparus, sur lesquels 10.000 à 12.000 sont presque certainement déserteurs, le reste ayant peu de chances d'être identifiés soit à cause d'une pulvérisation absolue, soit en raison d'inhumation sans aucun renseignement.

Il faudrait évidemment développer le système de la fiche individuelle unique, alors qu'en ce moment on constate encore des doubles, triples emplois.

M. MARCH remercie M. BOUTROUX qui a présenté non des chiffres, mais une véritable étude des méthodes statistiques.

Il a retenu des observations de M. le commandant LEMOINE les difficultés rencontrées par les statisticiens militaires et il s'explique difficilement qu'on ne puisse arriver à une précision plus grande : cela doit tenir à une organisation défectueuse. Il serait certainement préférable que les fiches restent à poste fixe.

D'ailleurs quand il est nécessaire de faire des statistiques, il ne faut pas improviser et il rappelle que pour la guerre de 1870 on a trouvé le même manque de préparation statistique et qu'actuellement on se trouve embarassé pour savoir si le nombre des tués est de 70.000 ou 250.0000.

M. BOUTROUX a insisté sur la nécessité d'appuyer les chiffres de commentaires; M. MARCH ajoute qu'il faudrait surtout indiquer la manière dont les chiffres ont été établis..

La seule manière de faire des statistiques est évidemment la fiche individuelle ainsi que l'a reconnu M. le commandant LEMOINE et il ne faudrait pas appeler statistique des évaluations quasi fantaisistes basées sur des appréciations parfois peu raisonnées.

M. René THÉRY, qui a été chargé d'une partie du service de l'état civil au front, montre que les fiches des dépôts ont rendu de grands services. Malheureusement, les renseignements avec lesquels ces fiches étaient établies provenaient de sources très différentes et la valeur des renseignements était tout à fait inégale.

Il pense que, grâce au dépouillement des documents des dossiers d'état civil, qui permettent d'établir cinq cents à six cents jugements déclaratifs de décès par jour, on pourra arriver à constituer une statistique très précise du nombre des décès tout au moins pour ceux qui sont survenus en dehors de la zone des armées, car il a été à même de constater que dans les hôpitaux des villes proches du front un certain nombre de décès de militaires ont été enregistrés sans l'indication de leur qualité.

Il croit que les dossiers d'état civil permettront d'établir des statistiques relatives aux pertes dans chaque combat, mais pour arriver à ces fins il sera nécessaire que les différents services statistiques ne soient pas séparés par des cloisons étanches.

M. MARIN indique que les chiffres généraux de la France et pour les pays alliés paraissent à peu près fixés, sauf peut-être pour les malades. Cependant, il semble que l'Italie n'ait pu arriver encore à fournir des renseignements précis. En ce qui concerne l'Allemagne on n'a guère que des évaluations dont on ne connaît pas le degré d'approximation.

M. BOREL dit que la nature du problème qui avait été posé à M. BOUTROUX a donné lieu à des opérations excessivement compliquées. Il convient de féliciter le conférencier du rôle décisif qu'il a pris pour la formation de statistiques d'après des documents incomplets. L'étude présentée par M. BOUTROUX est une leçon très intéressante montrant que grâce à des travaux parfois très ardues on peut tirer de statistiques incomplètes des renseignements suffisamment précis qui permettent aux hommes d'État de prendre des décisions. Il est tout à fait d'accord avec M. BOUTROUX pour que des commentaires suffisants soient dressés à côté des chiffres des tableaux et il croit qu'on devrait faire l'éducation du grand public pour l'habituer à se rendre compte du degré d'approximation des chiffres qui lui sont fournis.

Il suffirait pour cela de remplacer par des zéros les chiffres qui ne sont pas certainement exacts.

M. le Président remercie vivement M. BOUTROUX de sa communication qui a soulevé une intéressante discussion à laquelle ont pris part M. le commandant LEMOINE et divers collègues qui ont montré que le sujet était d'une importance très réelle.

La séance est levée à 23 heures.

Le Secrétaire général,  
A. BARRIOL.

Le Président,  
SIMIAND.

---